

Titulaire : **Kurt Obermeier GmbH**

Produit : **Korasit NG 50**

(incolore ou jaune)

Usage : **Traitement préventif des bois**

Type de formulation : Emulsion aqueuse

concentré

Catégorie d'utilisateurs : Industriels

La certification CTB-P+ atteste :

- ✓ **De l'efficacité du produit** pour prévenir les attaques du bois ou des produits à base de bois par des organismes biologiques détruisant ou altérant son l'aspect.
- ✓ **De l'aptitude à l'usage** du produit lorsqu'utilisé avec des procédés reconnus.
- ✓ **Du maintien de la qualité** du produit par des audits techniques réguliers de leur fabrication et de leur contrôle sur site de production.
- ✓ **De la pertinence de l'information technique** accompagnant le produit.



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement de nos certifications et du référentiel de la marque CTB-P+

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises avant sa fin de validité.

Les Règles Générales de fonctionnement de nos certifications, le référentiel de la marque CTB P+ dans leur version en vigueur, ainsi que la liste mise à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés sont disponibles sur les sites Internet [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr) et [www.ctbplus.fr](http://www.ctbplus.fr). Seuls les produits accompagnés d'une étiquette faisant référence à la marque CTB peuvent se prévaloir du présent certificat.



Numéro de certificat : 17381-Fr  
*Annule et remplace le certificat n° 502-23-2085*  
Date d'émission : 30/03/2026  
Valable jusqu'au : 29/03/2029  
Nombre de pages : 2

Le Directeur certification  
**Alain HOCQUET**

## Korasit NG 50

PREREQUIS A LA CERTIFICATION	Règlement sur les produits biocides (RPB, règlement (UE) n° 528/2012); France : AMM FR-2021-0001-02-01 (incolore) / AMM FR-2021-0001-02-02 (jaune) (fin d'autorisation : 01/10/2028) (autres AMM valides en Europe: voir site internet de l'ECHA)
------------------------------	--

COMPOSITION ( m/m)	Propiconazole	0,75%
	Tebuconazole	0,75%
	Permethrine	1,25%

## TRAITEMENT DE SURFACE

Classe d'emploi	Valeur critique (g/m <sup>2</sup> )	
	Résineux	Feuillus
1	10	10
2	10	10
3.1	15	/

## RISQUES BIOLOGIQUES COUVERTS\*

Champignons:	Pourriture cubique
Insectes:	Tout insectes spp (I)
Termites:	Qualification antitermite (T)

\* selon EN 599-1

## PROCEDE(S)

Trempage court Aspersion sous tunnel
---

## APTITUDE A L'USAGE

Aptitude à la phase chantier :	Efficacité suite à essai de délavage à partir de la classe d'emploi 2 Nécessité d'appliquer une finition après un traitement de surface
Bois en extérieur:	(le traitement pour une utilisation des bois sans finition n'est pas couvert par la certification)